

# CTT Royal ALPA Schaerbeek

## Tournoi du 31/08 et 01/09

### Règlement :

- Le tournoi du CTT Royal Alpa se déroulera le weekend du samedi 31 Aout et dimanche 1<sup>er</sup> Septembre 2024. Avenue Ernest Renan 35, 1030 Schaerbeek.
- Le critérium est ouvert aux joueurs et joueuses affiliés à la F.R.B.T.T. ou à une autre fédération reconnue par l'I.T.T.F.
- Dans chaque série organisée, des prix récompenseront les meilleurs.
- Le critérium se joue suivant les statuts et règlements de la F.R.B.T.T. et est autorisé sous le n° TRBBW008
- Il sera fait usage de 8 tables bleues Stiga et de balles plastiques blanches Joola.
- Toutes les séries se joueront en poules initiales de 3 joueurs(euses), les 2 premier(e)s de chaque poule étant qualifié(e)s pour le tableau final qui se disputera en élimination directe immédiatement après les poules jusqu'à la finale.
- Un(e) joueur(euse) peut s'inscrire dans maximum 2 séries correspondant à son classement.
- Le droit d'inscription est de 8 € pour une série, 12 € pour deux séries. Celui-ci sera payé sur place.
- Inscriptions criterium B : uniquement via le lien : <https://tournoi-inscription.cttliwa.be/home>  
Attention : votre réactivation Fédération 2024-2025 confirmée par secrétaire est requise !
- En cas de problème : Félix Dandois ; Mail : [cpa.bbw0@gmail.com](mailto:cpa.bbw0@gmail.com); Tel : **0495/129630**
- Date limite des inscriptions : le JEUDI 29 AOÛT à minuit.
- Seule personne de contact le jour de la compétition : le juge-arbitre Sacha PAULIS  
Mail : [sacha.paulis@ctthamme-mille.be](mailto:sacha.paulis@ctthamme-mille.be); Tel : **0473/948786**
- Plus aucune inscription ne pourra être acceptée le jour de la compétition.
- Présence obligatoire ½ heure avant sa série sous peine d'être « scratché(e) ».
- Lors du Critérium, tout refus/absence d'arbitrage sera sanctionné par une amende de 15 €.
- Toute absence non prévenue sera sanctionnée d'une amende de 25,00€. Tout désistement ou absence prévenue avant le début de la série sera sanctionné d'une amende de 10,00€ même si les droits d'inscription sont réglés par une tierce personne.
- Un certificat médical rentré au secrétariat provincial dans les 48h00 annulera l'éventuelle amende. Les droits d'inscription restent dus dans tous les cas.
- Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident, de perte ou de vol.
- Le juge-arbitre prendra toutes les dispositions, mesures ou décisions nécessaires au bon déroulement du tournoi.

31/08 -> 9h : E 11h : D2/C4 13h : NC 15h : E2/D4 17h : NC/E4

01/09 -> 9h : D 11h : C2/B4 13h : C 15h : B

Directeur du tournoi : Quentin Vassart ; Mail : [quentin-v@outlook.com](mailto:quentin-v@outlook.com); Tel : 0471781350